

# ACTION URGENTE

## SERBIE. DES FAMILLES SANS DOMICILE APRÈS UNE EXPULSION À BELGRADE

**Cinq familles roms qui vivaient dans des immeubles privés, au 55 rue Skadarska, à Belgrade (Serbie), ont été expulsées le 11 août, après qu'un tribunal de Belgrade a décidé le 29 juin que les résidents devaient libérer les locaux et emporter tous leurs effets personnels.**

Le 27 juillet, les familles concernées (soit 20 personnes) et des militants de plusieurs ONG de Belgrade ont empêché, de façon pacifique, un représentant du tribunal accompagné de la police de procéder à l'expulsion forcée. Ils ont négocié avec lui le report de l'éviction au 11 août ; les ONG ont déclaré que pendant ce temps, elles emploieraient tous les moyens possibles pour influencer les autorités concernées et garantir que les familles reçoivent un autre logement adapté.

L'une de ces ONG, Praxis, a contacté le ministère du Travail et de la Politique sociale, le secrétariat de la ville pour la Protection sociale et le centre municipal pour le Travail social, et a demandé qu'une solution de logement adéquat soit proposée à ces familles. Amnesty International a diffusé une Action urgente exhortant les autorités à ne pas procéder à cette expulsion forcée et à fournir un logement approprié.

Néanmoins, le gouvernement et les autorités municipales n'ont pas accepté ces requêtes et les familles se retrouvent maintenant à la rue. Amnesty International s'inquiète particulièrement car parmi ces 20 personnes, on compte 10 mineurs ; de plus, l'une des femmes risque d'être renvoyée dans son domicile, dans le sud de la Serbie, qu'elle avait quitté pour échapper à des violences domestiques.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes pour le moment, mais Amnesty International va continuer à suivre l'évolution de la situation.**

Ceci est la première mise à jour de l'AU 239/11. Pour plus informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR70/011/2011/fr>.

Personnes concernées : cinq familles

Genre h/f : h et f

Informations complémentaires sur l'AU 239/11, EUR 70/012/2011, 12 août 2011